

RAPPORT D'ACTIVITES

2024

©Yann Castanier et ©Camille Gouéry



AVRIL 2025

Association Asfad
www.asfad.fr

SOMMAIRE

1. Edito de la Présidente et présentation de l'association
2. L'Asfad : son histoire, sa gouvernance et ses valeurs
3. Son organisation et son implantation
4. Les fonctions supports de l'association
5. L'Asfad en 2024 : données chiffrées
6. Ses missions en quatre pôles d'intervention
7. Zoom sur 2024 : événements et projets marquants
8. Les orientations pour 2025
9. Remerciements à nos partenaires
10. Communication : nous suivre et nous contacter

EDITO DE LA PRESIDENTE

CHRISTIANE GUILLOUZO



Dans un contexte social, national et international fortement perturbé, l'Asfad a gardé le cap de son engagement en 2024.

Notre association se positionne en rempart contre les extrémismes et le repli identitaire, et pour la défense des principes démocratiques, forces de liberté que l'on sait aujourd'hui menacées.

Plus que jamais, par nos actions, nous prouvons le caractère essentiel du secteur de l'ESS et celui de nos associations de l'action sociale en particulier. Nous sommes un acteur du lien, de la cohésion, du pacte social, et c'est bien dans un jeu démocratique avec les instances qui délibèrent sur le lien commun, qu'au sein

des associations de solidarité nous trouvons notre place, notre rôle et toute notre légitimité.

En 2024, l'énergie de l'Asfad a été portée par des professionnel.les, des bénévoles, toutes et tous engagé.es pour réduire les inégalités, accompagner les plus vulnérables et ainsi, contribuer à construire un monde meilleur. Je souhaite les remercier sincèrement pour ce qu'ils accomplissent au quotidien.

Fidèle à son histoire, à son esprit de liberté, d'innovation et ses valeurs, l'Asfad au cours de l'année 2024, a fait converger beaucoup d'efforts et de réflexions autour de son souhait de construire son avenir, dans un projet de fusion avec la SEA35. Ce projet d'ampleur pour notre association, a pour objectifs de conforter nos missions, de renforcer et élargir notre champ d'actions, d'anticiper les évolutions à venir et assurer ainsi, une réponse toujours plus juste aux enjeux sociaux. Puisse 2025 voir se concrétiser ce projet dans un cadre juridique par la création d'une structure nouvelle, forte de ces objectifs pluriels.

L'Asfad

La vie associative

L'Asfad est une association rennaise qui prend racine en 1969 pour soutenir les femmes en difficulté, seules ou avec enfant, notamment dans le cadre des violences conjugales.

L'Asfad accueille et accompagne, des personnes de tout âge en situation de vulnérabilité, en s'appuyant sur leurs capacités et expériences pour mener à bien leur projet de vie.

Forte de son histoire, de ses expériences et de ses engagements, l'Asfad développe de nombreuses activités dans les domaines de la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales, de l'hébergement, de l'accueil des petits enfants, de l'insertion professionnelle des personnes très éloignées de l'emploi et, dans un cadre protégé, l'accueil des enfants et de leurs parents.

L'année 2024 a été tout particulièrement marquée pour la gouvernance, par un investissement fort autour **du projet de fusion avec l'association SEA35.**



Les administrateur.rices ont participé à de nombreux temps de travail pour écrire les orientations du futur projet et des futurs statuts de la structure.

Le conseil d'administration s'est également fortement mobilisé lors des **événements, groupes de travail, manifestations** et **temps partenariaux** pour porter un plaidoyer et faire vivre les valeurs et l'engagement de l'association, au niveau local et national.



SA GOUVERNANCE

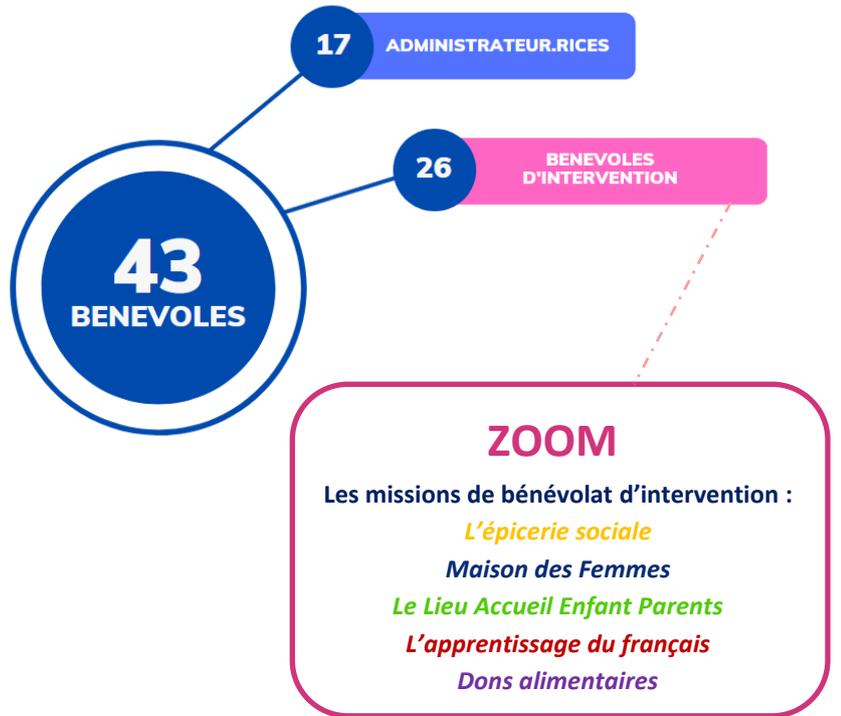


Composition du Conseil d'administration en 2024

Personnes physiques issues de la société civile

- Mme BAGNAUD Françoise (Secrétaire)
- Mme BOUGEARD Jocelyne
- M. CORNEC Clément (invité)
- M. DANTON Jean-Jacques (Vice-Président)
- Mme EGLIZEAUD Marie-Laurence (invitée)
- M. FERLICOT Jacques (Secrétaire adjoint)
- Mme GUILLOUZO Christiane (Présidente)
- M. HAMON Jean
- Mme JOUAN Anne-Cécile (Trésorière adjointe)
- Mme LE GOUX Anne-Marie (Trésorière)
- Mme LE SERREC Monique (invitée)
- Mme MARTELLIERE Béatrice
- Mme NOBLANC Marie-Christine
- M. PAJOT Claude
- M. ROUZEAU Marc
- Mme TYRANT Françoise

Personnes morales CIDFF 35



LA RAISON D'ETRE DE L'ASFAD

NOTRE IDENTITÉ

Nous sommes une association à but non-lucratif, laïque, militante, qui entend par la multiplicité de ses expertises, promouvoir les valeurs de féminisme, d'égalité Femmes-Hommes, d'Économie Sociale et Solidaire, de développement social, local et durable.

NOS VALEURS

Être partie prenante d'une société équitable et solidaire dans laquelle chaque être humain sans discrimination a sa place et les moyens de son émancipation individuelle et collective.

NOTRE VISION

Acteur d'un réseau partenarial, dans une dynamique de créativité permanente pour promouvoir les valeurs d'égalité, d'hospitalité et de bienveillance.

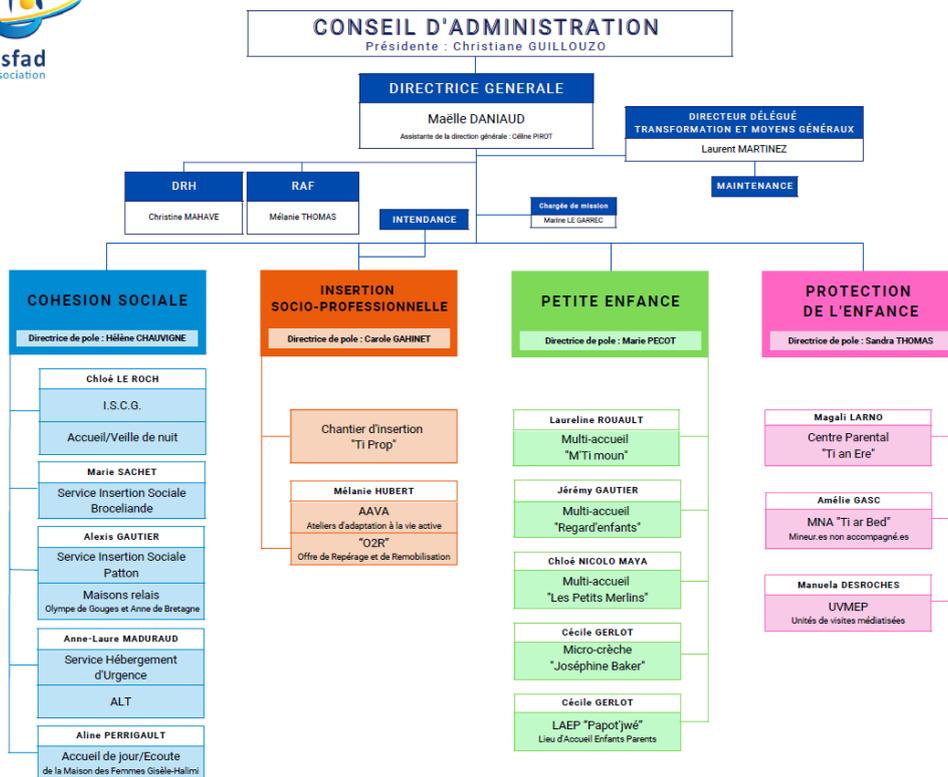
NOS MISSIONS

Accueillir et accompagner le temps nécessaire des personnes de tout âge en situation de vulnérabilité. En s'appuyant sur leurs capacités et expériences pour mener à bien leurs projets de vie.

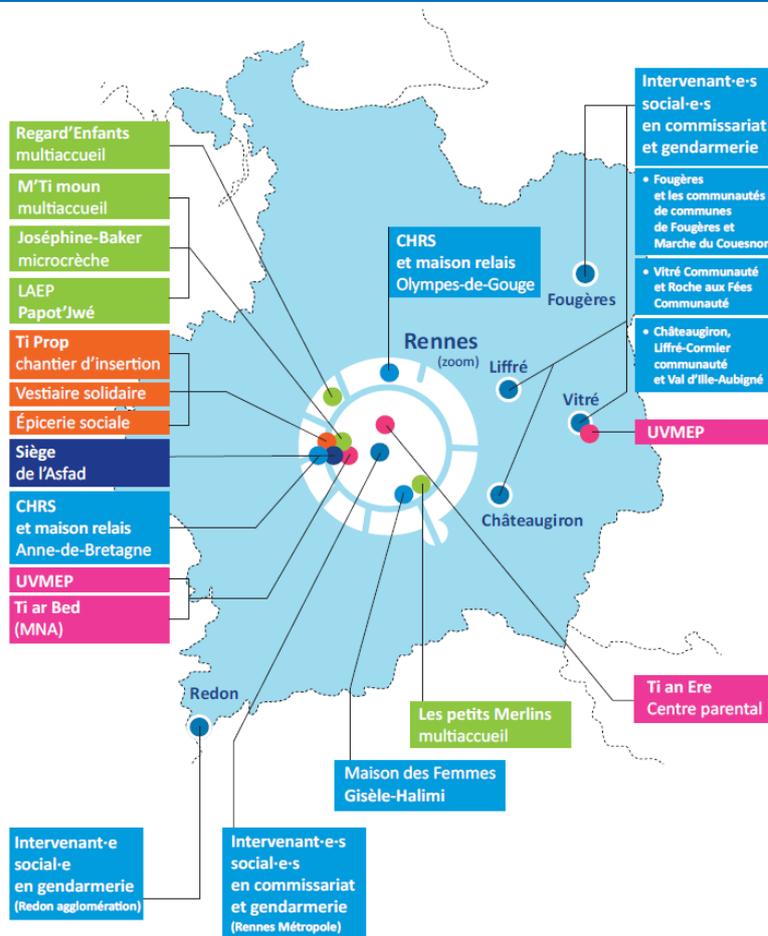


ORGANIGRAMME HIÉRARCHIQUE

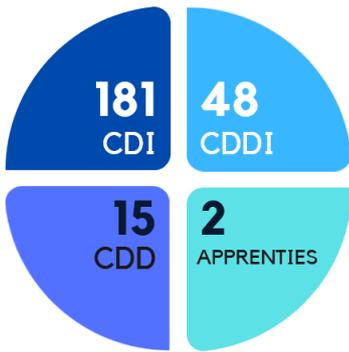
Avril 2025



SON IMPLANTATION SUR LE TERRITOIRE 35

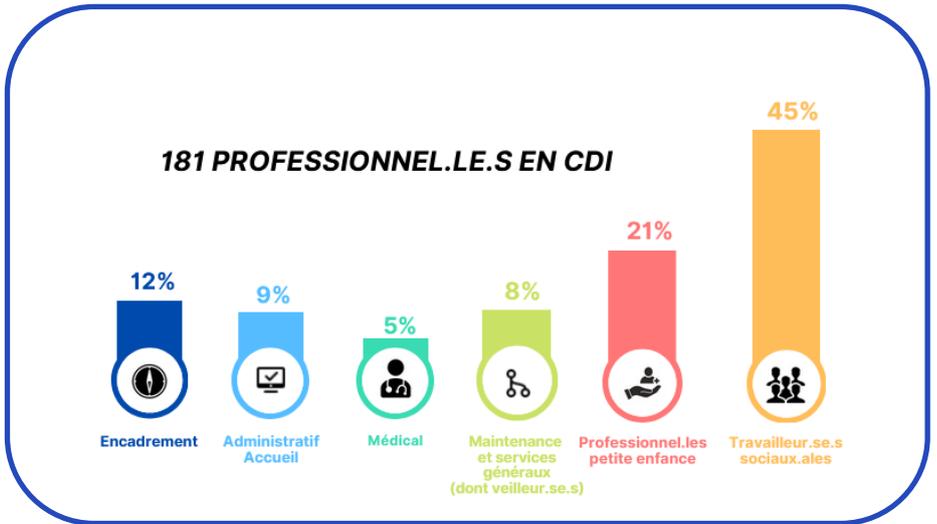
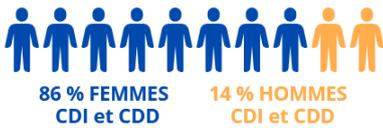


RESSOURCES HUMAINES



220 ETP (CDI, CDD, CDDI)

Répartition selon le sexe

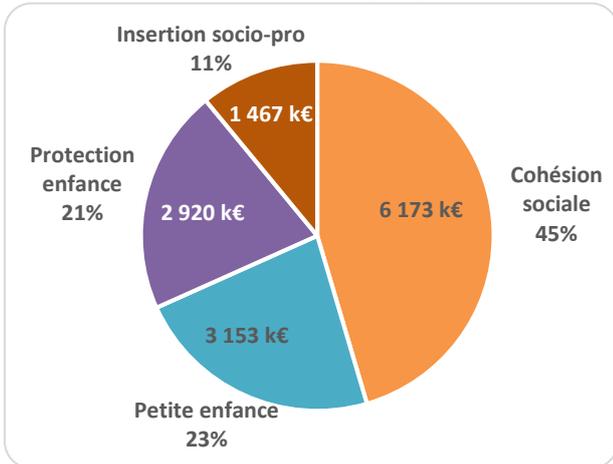


DONNEES FINANCIERES 2024

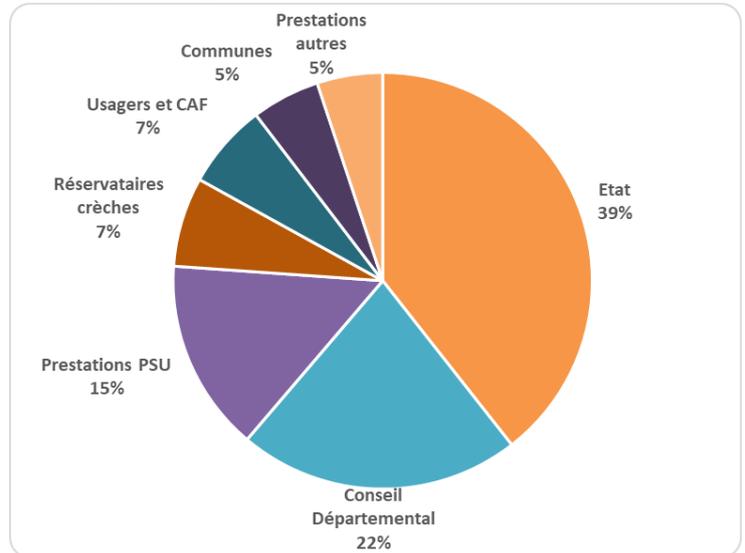
Produit d'exploitation :
13 620 998 €

Environ 45 % du parc
de véhicules est électrique

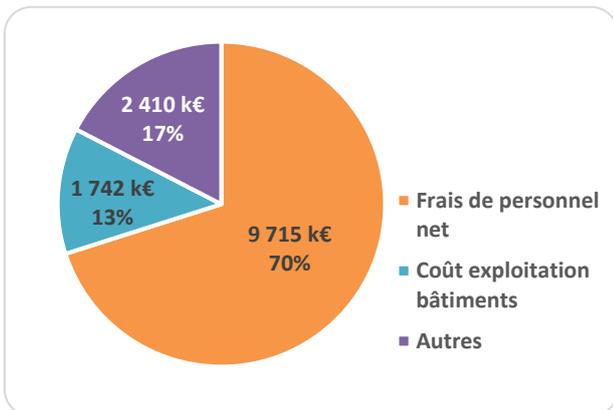
Répartition de l'activité par pôle



Origine des produits



Nature des coûts



Dons financiers perçus
18 242 €
Merci !

LES FONCTIONS SUPPORTS

Direction
Générale

Informatique

Finances

Ressources
Humaines

Comptabilité

Maintenance
Intendance

Service Ressources humaines

Le service RH accompagne les salarié.es tout au long de leur parcours à l'Asfad : développement des compétences, suivi de situations individuelles, projets d'évolution ou de mobilité, questions liées à la santé, conseils RH et juridiques.

En 2024 :

- **3 305 bulletins de paies** ont été calculés (+ 15 % par rapport à 2023)

- **39 nouveaux.elles salarié.es ont été embauchés.es** dans le cadre d'un CDI : dont 33 % sur le pôle petite enfance, 36 % sur le pôle cohésion sociale, 15 % sur le pôle protection de l'enfance, 8 % sur le pôle insertion socio-professionnelle et 8 % sur le siège.

- **4 accords d'entreprise ont été signés en 2024 avec les délégations syndicales** : un accord de prorogation du mandat des élus du CSE, un accord diversité, un accord égalité professionnelle et un accord sur l'accompagnement des fins de carrière.

Le service Maintenance, c'est...

12 établissements d'intervention, soit l'entretien et le dépannage de près de 200 logements en résidences et en diffus.

Le service maintenance gère un **parc automobile de 26 véhicules** et de **nombreux espaces verts** attenants aux établissements et logements.

Les missions en 2024 de l'intendante...

Etats des lieux d'entrée et de sortie, explication pour l'utilisation des équipements (machine à laver, plaques de cuisson ...), équipement des logements en fonction de la composition familiale. Accompagnement dans le logement en lien avec les référent.es.

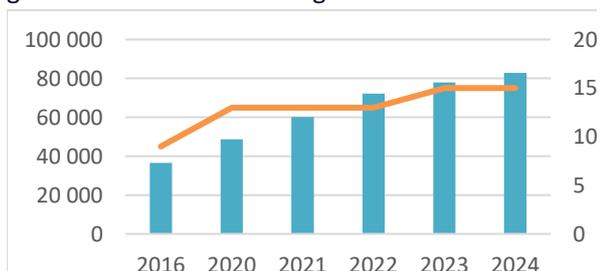
Gestion des achats pour la **réserve alimentaire** et des produits d'hygiène. Achat **du petit matériel hôtelier** et du matériel de puériculture.

Travail en lien avec la **gestion locative** (facturation sortie de logement) et avec la comptabilité (achats, commandes).

Liens avec les **partenaires pour les dons** (AMA, Boîtes de Noël solidaire, Breizh Phénix, Enfance et Partage, dons de particuliers).

Service Finances - Comptabilité

Le service comptabilité est le garant de la tenue des comptes de l'ensemble de l'association (achats, ventes, salaires, banque...). Il élabore les **budgets**, les **bilans** et les **comptes de résultats**. Il est en charge du suivi des différents budgets. L'Asfad utilise la comptabilité analytique pour optimiser l'utilisation des ressources, suivre et gérer efficacement les budgets.



Communication et évènements

De nombreux évènements associatifs sont organisés tout au long de l'année par l'assistante de DG et l'intendante. En 2024, **l'association a organisé** une plénière associative, ouverte à la SEA35, galette des rois et des reines, une AG, des journées d'accueil des nouveaux salarié.es, ...



L'Asfad est également de plus en plus présente sur les réseaux sociaux afin de communiquer régulièrement sur les services **et actions de l'association**.

L'ÉCOUTE et L'ACCUEIL DE JOUR /Maison des Femmes Gisèle-Halimi

Numéro départemental d'écoute de l'Asfad : 02 99 54 44 88



L'accueil de jour/écoute a intégré la **Maison des Femmes Gisèle Halimi** en octobre 2023, dans un projet co-porté avec le CHU, et avec une offre de service plus étendue.

La ligne d'écoute départementale est assurée par les équipes de l'Asfad et fonctionne 24h/24h, 7j/7 en collaborant avec la ligne nationale, gérée par la Fédération Nationale Solidarité Femmes (le 3919).



En 2024, le service d'écoute enregistre **5 153 appels de femmes victimes**.

En moyenne sur l'année 2024, on dénombrait **358 demandes de mises en sécurité**, dont 117 ont pu être réalisées majoritairement dans des hôtels (contre 201 en 2023).

En 2024, nous avons comptabilisé 2 889 passages de femmes et 432 passages d'enfants à l'Accueil de jour de l'Asfad.



Le psychologue du service a eu 861 entretiens individuels (429 en 2023).

14 ateliers/temps fort ont été proposés aux femmes.

LA MISSION DROIT DES ÉTRANGERS/DROIT INTERNATIONAL DE LA FAMILLE

Face à l'accroissement des questionnements directs autour du droit des étrangers et une complexification des situations liées au statut personnel, aux liens conjugaux avec un élément d'extranéité, l'Asfad a souhaité porter une attention particulière à ces situations en créant la mission « droit des étrangers et droit international de la famille » pour laquelle une juriste a été recrutée en juin 2022.

En 2024, 795 personnes ont été accompagnées ou informées par le service, 63% des femmes habitent dans les quartiers politiques de la ville.



LES INTERVENANT.ES SOCIALES EN COMMISSARIAT ET GENDARMERIE



L'Asfad compte **6 intervenant.es sociales en commissariat e gendarmerie** réparties sur le territoire d'Ille-et-Vilaine : Rennes Rennes Métropole, Fougères/Maen Roch, Vitré/La Roche aux fées Redon/Bain-de-Bretagne/Guichen et Châteaugiron/Liffré/Saint Aubin-du-Cormier.

En 2024, les ISCG ont comptabilisé **1 948 saisines**. 58 % de situations étaient inconnues des services sociaux. 55 % de situations concernent des violences conjugales et/ou intrafamiliales

Carte des territoires couverts par les ISCG : à chaque couleur correspond un poste (en bleu, ISCG porté par l' AIS 35 et en rouge, ISG porté par SOS Victimes)

NOTRE MISSION : Mettre en sécurité et à l'abri les femmes victimes et leurs enfants

HEBERGEMENT D'URGENCE ET TEMPORAIRE

La capacité totale d'hébergement est de 277 places (femmes et enfants) comprenant les places d'Urgence, d'Insertion et d'ALT.

En 2024, l'hébergement d'urgence a fonctionné en année pleine pour 65 places, et l'ALT pour 14 places. A partir de juin 2024, 15 nouvelles places fléchées femmes victimes de violences ont été ouvertes de manière progressive :

- 7 places Urgence ;
- 8 places ALT.

En 2024, le Service d'Hébergement d'Urgence (SHU) de l'Asfad comptait 72 places (dont 49 pour les femmes victimes de violences) qui ont permis d'accueillir 101 personnes, soit 53 femmes et 48 enfants. 70% des femmes ont été accueillies au titre de la mise en sécurité/ violences conjugales.

Le taux d'occupation global enregistré pour le Service d'Hébergement d'Urgence et l'ALT est de 92%.

18 ménages sont sortis en 2024, dont 67% en sorties « positives » (solution plus pérenne que l'hébergement d'urgence, et adaptée aux besoins et capacités du ménage). La durée moyenne de séjour sur le Service Hébergement d'Urgence est de 13,5 mois.

L'infirmière a réalisé 650 actes auprès des femmes et des enfants dont 31% liés à des troubles psy.

HEBERGEMENT D'INSERTION SOCIALE ET DE STABILISATION

Le CHRS - Insertion dispose d'un agrément de 183 places. En 2024, **274 personnes ont été accueillies**, dont 105 femmes et 169 enfants. 76 personnes ont été admises en 2024.

Les femmes accueillies sur l'insertion sociale font face à des difficultés multiples et variées. Les violences conjugales représentent une problématique majeure. Même si la violence n'était pas à l'origine de leur demande d'entrée en CHRS, nous constatons qu'elles y ont été confrontées à un moment donné de leur parcours de vie.

26 ménages sont sortis du CHRS en 2024. La durée moyenne de séjour est de **34 mois**. Le taux d'occupation est de 120% en 2024.

On observe de nouveau une augmentation des difficultés psychiatriques et addictives des résidentes hébergées au sein du CHRS.



LES MAISONS RELAIS

Les Maisons Relais ont pour vocation de loger des personnes isolées, à faibles ressources, dans un immeuble rassemblant des logements privatifs confortables et indépendants. Il s'agit pour chacun.e non seulement de disposer d'un chez-soi, mais aussi de vivre ensemble dans une communauté de soutien. Les résident.e.s peuvent s'y installer de façon durable.

« **Olympe de Gouges** », réservée aux femmes, est constituée de 14 logements dont un logement « famille » pouvant accueillir une femme avec deux enfants. 15 personnes ont été accueillies en 2024, dont 1 enfant. Il y a eu 3 nouvelles arrivées en 2024.

« **Anne de Bretagne** », accueillant des hommes et des femmes, est constituée de 20 logements. 20 personnes ont été accueillies sur la résidence en 2024, dont 60 % d'hommes.

71 % des résidentes Olympe de Gouges sont bénéficiaires de l'AAH et 64 % ont un suivi CMP. Pour Anne de Bretagne, 72 % des résidents sont bénéficiaires de l'AAH et 72 % ont un suivi CMP.



De nombreuses sorties, ateliers et temps collectifs sont proposés toute l'année aux résident.es par les professionnelles des Maisons Relais.

246 enfants
accueillis
en 2024

Multi-accueil M'Ti moun



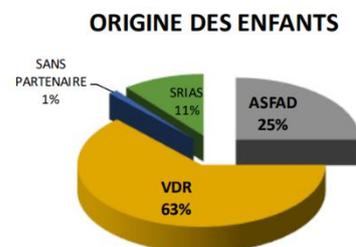
La structure a un agrément PMI (Protection Maternelle et Infantile) pour **45 places**. Les enfants sont accueillis à partir de 2 mois et demi jusqu'à 6 ans révolus. Ils sont accueillis en âges séparés dans 2 unités de vie.

M'Ti moun est ouvert du lundi au vendredi de 7h15 à 18h45.

En 2024, 56 % des parents avaient de bas revenus.

84 enfants accueillis en 2024.

Le projet phare de l'année 2024 s'est axé autour de l'écologie. En effet, afin de viser une éco-labellisation pour 2025, de nombreux changements ont été opérés en 2024 au sein du multi-accueil, tant sur les produits d'hygiène, alimentaires que pédagogiques.



Multi-accueil Regard'enfants

La structure a un agrément PMI (Protection Maternelle et Infantile) pour **52 places**.

Regard'enfants est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

La structure est organisée en deux unités de vie : les aventuriers et les explorateurs.

Sur 89 enfants accueillis en 2024 :



2 enfants sont orientés par l'Essor
82 enfants sont orientés par l'Etoile (Ville de Rennes)
5 enfants via la SRIAS (préfecture)
44% des familles avaient de faibles revenus.

Les enfants ont participé à un défilé costumé pour le carnaval devant la crèche. En juin, ils ont célébré la fête de l'été avec des animations et des spécialités culinaires apportées par les parents. En décembre, ils ont assisté à un spectacle à la maison de quartier, tandis qu'un papa a joué de la musique pour les plus petits.



Multi-accueil Les Petits Merlins

La structure a un agrément de **36 places**.

En 2023, après un mandat de gestion, l'Asfad a fusionné avec l'association Merlinpinpin et a repris la gestion de l'établissement Les Petits Merlins.

74 enfants ont été accueillis en 2024.

39% des familles avaient de bas revenus.

Un projet de cinq ans vise à éveiller les jeunes enfants à l'art et à la culture grâce à des partenariats, comme un atelier mensuel avec une danse-thérapeute et des lectures hebdomadaires. L'équipe organise également des journées à thème pour les familles, abordant des sujets comme l'hôpital des doudous et la sensibilisation aux handicaps.



Micro-crèche Joséphine-Baker

La structure a ouvert en juin 2023 et a un agrément de **12 places** ; elle est ouverte 4j/semaine de 8h à 18h.



La micro-crèche a pour spécificité l'accueil de certains enfants en parcours migratoires avec une orientation privilégiée par des partenaires sociaux du territoire.

72% des familles avaient des bas revenus.



Lieu d'Accueil Enfants/Parents (LAEP) : Papot'Jwé

Ce lieu est ouvert depuis septembre 2017. Depuis janvier 2023 le LAEP a déménagé dans un nouveau local, partagé avec la micro-crèche Joséphine-Baker. Cet espace de jeux et de partage est ouvert aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou grand(s)-parent(s). Les futurs parents peuvent également y participer. **L'accès est libre, gratuit, sans réservation et anonyme.** Seuls l'âge et le prénom de l'enfant sont demandés.



En 2024, **17 familles (20 enfants)** sont venues au LAEP. Ces familles ont été orientées par le LAEP de Cleunay, le CHRS, le Centre Parental, la Maison relais de l'Asfad ou via une recherche internet.

NOTRE MISSION: Accompagner vers l'emploi

Le pôle Insertion socio-professionnelle est composé d'un chantier d'insertion « Ti Prop » qui intervient dans le domaine du nettoyage et du petit désencombrement et de cinq Ateliers d'Adaptation à la Vie Active (AAVA) : secteur de l'hôtellerie, vestiaire solidaire (couplé avec l'atelier façonnage) et épicerie sociale. En 2024 nous avons ouvert un atelier Cuisine/fabrication de confiture. Il s'agit de récupérer les fruits et légumes invendus par la Banque Alimentaire, d'en faire des confitures et de les remettre dans le circuit de la distribution.

Chaque dispositif intervient auprès d'un public en précarité qui rencontre des difficultés dans son insertion socio-professionnelle.



CHANTIER D'INSERTION « TI PROP »

En 2024, le chantier a accueilli 100 salarié.es en insertion, avec 276 prescriptions sur la plateforme de l'inclusion.

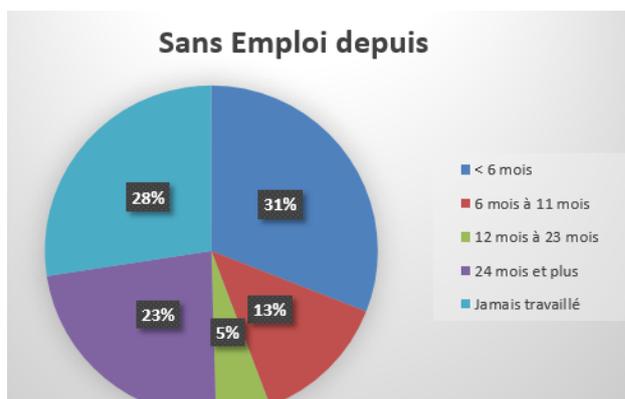
36 % hommes / 64% femmes

18-26 ans : 19%

27-40 ans : 44%

41-49 ans : 24%

+ 50 ans : 13%



En 2024, 55,81% sorties « positives » dont près de la moitié en CDI.

Chiffre d'affaires en 2024 :

541 486,81 €

NOTRE MISSION : des supports d'insertion pour soutenir la vie quotidienne des familles

43 personnes ont participé aux AAVA pour un total de 5 053h

LES ATELIERS D'ADAPTATION A LA VIE ACTIVE

La P'tite boutique



La P'tite boutique est ouverte à tous et propose la vente de vêtements de saisons et des chaussures de 0 à 16 ans, ainsi que du matériel de puériculture. **143 passages en 2024 pour un chiffre d'affaires de 1 208,22 €.**



Le P'tit marché

Notre épicerie sociale est à destination des personnes habitant le quartier, orientées par l'Espace Social Commun. Elle existe pour soutenir des familles le temps que leur situation financière s'améliore.



Nos partenaires fournisseurs : *La Banque Alimentaire, Phénix et Dons Solidaires.* **121 personnes inscrites en 2024.**

L'atelier Hôtellerie-Nettoyage

En 2024, les résidentes ont effectué 2 307 heures d'activité pour 8 090 € de pécule. Nous nettoyons les parties communes du CHRS et les appartement laissés vacants.



Initial : conditionnement de linge

Cette nouvelle activité a commencé courant avril 2023. Elle consiste à conditionner du linge pour une blanchisserie industrielle du quartier.

Initial

En 2024, nous avons traités près de **89 950 kg (44 810 kilos en 2023) de linge pour un montant de 58 351€ (en 2023 : 29 419 €).**

L'atelier Confiture

Nouvel atelier de l'année 2024, en collaboration avec la Banque Alimentaire. Nous débutons l'activité avec 23.50 h de production et une vingtaine de pots de confiture qui sont déjà reparties dans le circuit de l'aide alimentaire.

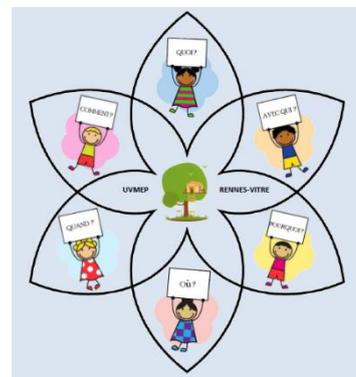


L'UVMEP

Unité de Visites Médiatisées Enfants-Parents

Le service de l'UVMEP, service de protection de l'enfance, sur ordonnance du Juge des enfants et prescription du service gardien, a pour mission de mettre en œuvre des visites médiatisées entre le ou les parents et le ou les enfants.

A l'Asfad, ces visites ont lieu sur le site de **Rennes** et sur le site de **Vitré**. Ces dernières doivent garantir un espace-temps sécurisé pour l'enfant et le parent, faciliter la rencontre, accompagner et évaluer la qualité de la relation parent-enfant. Elle s'effectue soit en présence permanente du tiers, soit en présence intermittente du tiers.



En 2024, **71 adultes et 95 enfants ont été accueillis à l'UVMEP.**

Le Conseil départemental, financeur du service au titre de la protection de l'enfance, a annoncé une baisse de 25 % de sa subvention pour l'année 2025, en raison des difficultés budgétaires que la collectivité rencontre. Cette baisse substantielle conduit à une redéfinition du volume d'activité et du fonctionnement du service.

TI AR BED

Dispositif d'accompagnement des mineur.e.s non accompagné.e.s

La prise en charge des jeunes (mineur.es et jeunes majeur.es) accueilli.e.s est globale et vise l'autonomie. L'établissement assure les besoins matériels, primaires et individualisés pour assurer la sécurité psychique des jeunes et permettre leur insertion sur le territoire. Les missions se déclinent autour de l'accueil, de l'hébergement et de l'accompagnement vers l'autonomie : **l'administratif statutaire, l'insertion vers l'emploi, la formation ou la scolarité, l'accès au soin, au logement autonome, à la gestion budgétaire...**

Afin d'accueillir **45 jeunes**, deux types d'hébergement sont proposés : 7 places en résidence collective et 38 places en appartements en colocation.

En 2024 le service a fait 22 entrées pour 17 sorties.

Comme en 2023, l'équipe a proposé à 11 jeunes de participer à un **séjour sur plusieurs jours, dans le Golf du Morbihan.**

En 2024, **62 jeunes ont été accompagné.e.s** (87 % hommes et 13 % femmes).

La **moyenne d'âge est de 17 ans et 8 mois** et la durée moyenne des prises en charge s'élève à 522 jours (885 en 2022).

5 bénévoles sont intervenu.es sur le service en 2024.



Ti An Ere Centre parental

L'accompagnement au centre parental vise à accompagner le lien mère/enfant, père/enfant, notamment par la valorisation des compétences parentales. Au quotidien, il s'agit de porter un regard bienveillant et de renforcer l'estime de soi en faisant émerger ou consolidant les compétences des parents autour de domaines variés. L'accompagnement se construit autour des besoins primaires de l'enfant (alimentation, sommeil, santé...) et des besoins liés à son développement psychomoteur, son éveil, sa construction identitaire, à travers les âges...

Selon le degré de besoins et l'intensité de la prise en charge, les familles peuvent être accueillies :

- en résidence foyer : 10 logements, dont 1 studio de repli ;
- en logements extérieurs loués à des bailleurs sociaux (7 appartements).

En 2024, **31 familles ont été accueillies** dont 8 couples.

La moyenne d'âge des parents accompagnés est de 25 ans.

La durée moyenne de prise en charge est de 17 mois (19 mois en 2023)

La moyenne d'âge des enfants à l'entrée est de 3 mois et à la sortie de 24 mois.

2 placements ont été ordonnés par le juge des enfants.



EVENEMENTS ET PROJETS MARQUANTS

- ⇒ **Travail de collaboration étroite avec la SEA35** sur le projet de rapprochement à visée de fusion, élaboration des nouveaux statuts et des orientations inter-associatives
- ⇒ **Diversification des réservataires en crèche** avec la première place entreprise
- ⇒ Nouvel **atelier cuisine pour les AAVA**, en lien avec la **banque alimentaire**
- ⇒ **Première année pleine pour la Maison des Femmes Gisèle-Halimi**, en collaboration avec le CHU et la Ville de Rennes
- ⇒ **Nouveaux locaux pour l'unité de visites médiatisées**
- ⇒ **Extension du service hébergement d'urgence** avec **l'ouverture de nouvelles places**
- ⇒ **Elaboration des projets de services et d'établissements** au sein des différents pôles
- ⇒ Projet de **reconstruction du centre parental avec Aiguillon Construction** et **étude de programmation**

CONCLUSION DE L'ANNEE 2024

LES ORIENTATIONS POUR 2025

L'année 2024 a été marquée par un engagement fort du CA et du comité de direction autour du projet de **fusion avec la SEA35**. L'année 2025 sera une année décisive, avec le choix du véhicule juridique, et une présentation du projet de fusion aux assemblées générales de juin 2025.

Face à un contexte financier tendu pour les collectivités territoriales, **l'Asfad devra faire face aux redimensionnements de certains services** en 2025.

La réforme du **SIAO** et la création du nouveau GIP au 1^{er} avril 2025 sera un chantier important pour l'association et ses partenaires.

La recherche de **nouveaux réservataires et d'un équilibre économique**, tout en restant fidèle à nos orientations associatives, restera un enjeu fort pour le secteur petite enfance de l'association.

L'Asfad continuera sa réflexion autour de **nouveaux projets immobiliers** : Ilot Indy, Centre Parental, ...

La mobilisation pour porter les valeurs, les engagements sera de nouveau au rendez-vous. **Le financement de l'extension du Ségur** restera un sujet de mobilisation constant.



REMERCIEMENTS

A NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES ET FINANCEURS



Et à toutes les personnes qui ont fait des dons à l'association au cours de l'année !

COMMUNICATION



Pour suivre notre actualité

www.asfad.fr



Contact

Asfad – Siège social

146D rue de Lorient
CS 64418
35044 Rennes Cedex

siege@asfad.fr

02 99 59 60 01